

LE TABLIER : INFO DES VILLAGES

N° 109 Septembre - Octobre 2021

*Petite feuille verte bouge dans l'arbre,
Petite feuille jaune vole dans l'air,
Petite feuille orange dort dans l'herbe,
Chut ! Voici l'automne.*

Protocole pour les associations

Le contrôle du pass sanitaire est obligatoire.

Pour les personnes qui ont une vaccination complète : le contrôle s'effectue une première fois. Le nom de la personne contrôlée est noté sur un registre et la personne signe le registre. Elle sera contrôlée une seule fois.

Pour les personnes qui n'ont pas une vaccination complète et qui souhaiteraient participer à une activité, elles devront présenter un test de moins de 72h.

Les responsables des associations prendront en charge ce contrôle.

Le port du masque est recommandé. Il est obligatoire lorsque la distance physique ne peut être respectée et lorsque le temps de contact est prolongé (arrêté préfectoral de juillet).

Atelier tricot

Les séances ont lieu à 15h à la Grange les mercredis 8 et 22 septembre et les mercredis 13 et 27 octobre.

Atelier Couture

Les séances ont lieu à l'Atelier les mercredis 1er septembre et 6 octobre

de 14h à 17h et les samedis 18 septembre et 16 octobre de 9h à 12h.

Atelier Répar'action

Vous avez un appareil en panne, venez rencontrer les bénévoles de l'atelier pour un diagnostic. Si votre appareil est réparable, vous pourrez le réparer avec eux les jeudis 16 septembre et 21 octobre de 17h à 20h et le samedi 2 octobre de 9h à 12h.

Après midi jeux

Reprise des activités les mardis après-midi à 14h30 à la Grange.

- 7 et 21 septembre 2021

- 5 et 19 octobre 2021

Entretien du cimetière

Les volontaires peuvent rejoindre le groupe d'élus et d'habitants les jeudis 2 septembre et 7 octobre à 9h au cimetière.

Pause café- brioche offert.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h30 à 12h, le mardi de 17h30 à 19h et le mercredi 16h30 à 18h.

La bibliothèque cherche des bénévoles.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'équipe des bénévoles par mail : bibliothèque.letablier@orange.fr

Attitudes Vallée de l'Yon

Nous vous proposons pour la saison 2021/2022 un atelier pour adultes

"Pratiquer le Qi Gong Ensemble"

Les mercredis de 19h à 20h30 au Foyer Rural.

Un premier cours de découverte aura lieu le **mercredi** 15 septembre.

Le Qi Gong est une gymnastique énergétique chinoise qui travaille sur l'harmonie de trois éléments : le corps, la respiration et la conscience.

Pratiqué régulièrement, il peut apporter plus d'équilibre et de souplesse, une meilleure conscience de son corps, une meilleure adaptation au stress et des capacités de concentration plus importantes.

Le Qi Gong est accessible à tous.

Renseignements : 0251319234 / 0684299762

Randonnées Raid'Yon

Elles auront lieu le **dimanche 3 octobre** à partir de 8h.

Les randonnées sont pédestres et à allure libre, seul ou en groupe.

Il y a trois parcours au choix à partir de la Maison des Libellules :

Escape game (5km)

Orientation (10 km)

Fléché (15km)

L'inscription est obligatoire pour le parcours de 5 km et conseillée pour celui de 10 km.

Renseignements et inscriptions sur www.raidyon.com / raidyon@orange.fr

gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

6 euros sur inscription ou 8 euros sur place.

Toutes les randonnées sont ouvertes à la réservation.

Lutte contre les nuisibles

Il est possible de commander du raticide-souricide auprès du FDGDON 85 (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) au 02.51.47.70.61 ou par mail : fdgdec.vendee@orange.fr

Déplacements solidaires

Ce service s'adresse aux habitants des communes de la Roche sur Yon Agglomération qui ne disposent pas de moyens de locomotion ou qui ne peuvent conduire ou se déplacer seuls.

Vous pouvez solliciter ce service pour vos rendez-vous personnels, vos courses, vos loisirs. Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance Maladie.

Pour vous inscrire, vous devez contacter par téléphone Nathalie Troquier au 06 23 04 52 03.

Une participation aux frais kilométriques vous sera demandée : 5 euros les 10km aller-retour et 0,40 euro par kilomètre supplémentaire.